



Les Archers Saintais vous invitent

Au concours qualificatif de **TIR en SALLE 2x18m**

25 novembre 2018

Gymnase « YVON CHEVALIER » (voir plan)

Arbitres : Mr Anthony HILLAIRET – Mr Vivian ROUX

Programme

	DIMANCHE	
	1 ^{er} départ	2 ^{ème} départ
Ouverture du greffe	08 h 30	13 h 00
Appel des tireurs - Entraînement	09 h 15	13 h 45
Début des tirs	09 h 45	14 h 15
Résultats	-----	A l'issue des tirs

Nombre de places par départ : **80**

Archers FFSA : nombre de cibles réservées lors du 1^{er} départ selon inscriptions

ENGAGEMENTS-

Adultes : 1 tir : 9.00 € 2 tirs : 15.00 €
Jeunes : 1 tir : 7.00 € 2 tirs : 12.00 €

Le paiement pourra être effectué en carte bancaire

Déroulement des tirs :

L'entraînement et l'inspection du matériel se feront à la distance sur cible.
Rythme AB/CD ou AB suivant le nombre de tireurs.

CLASSEMENT

Le classement sera fait sur le premier tir effectué.
Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

BLASONS

Selon règlementation en vigueur.
Pour les archers classique, préciser si blason complet ou trispot. Trispot si choix non précisé.

LICENCE

Selon nouveau règlement, sera exigé lors du passage au greffe : Présentation d'une licence avec photo ou présentation d'une licence dématérialisée avec photo sur support informatique (téléphone, tablette, etc...) ou communication du n° de licence avec nom et prénom et justificatif officiel d'identité

Autorisation parentale pour les jeunes.

La tenue blanche ou de club est obligatoire, ainsi que les chaussures de sport.
Les archers en jean's autre que blanc seront refusés.

Buvette : Sandwiches, pâtisseries, boissons chaudes et froides. Salle chauffée.

Inscriptions : jusqu'au 22 novembre 2018 – Pas d'inscriptions téléphoniques

Nouvelle adresse mail pour les concours : concours.arc.saintes@gmail.com

Contact et renseignements: Christophe KRASZEWSKI – 06.60.87.28.14

Coordonnées GPS : N 45°45'11.27" - O 0°38'55.56"



Stade Yvon Chevalier - Gymnase du Basket - près de Hyper U

